

N/REF : 11/02/2025 10H55 C:000053 I:02684
V/REF : AC/C12414
V/Email reçu le Mardi 11/02/2025 a 10H55

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. THE
IMMEUBLE : TERRAS.D'HELIOS -THE
1/7, RUE DES GLENAN
.
35132 VEZIN LE COQUET

Rennes, le 17 Février 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 1 GLENAN - MME TCHA 06 95 54 80 24 OU 09 80 61 95 60
LGT 107588 - PORTE 25 - ETG 2
MOTIF : DEF AUT SUR THERMOSTAT (ALLUMÉ MAIS NE FONCTIONNE PAS)
Donneur d'ordre : M. E ROCHE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 14/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : THERMOSTAT INDIQUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE
RÉGLAGE DES RADIATEURS VIA TETE THERMOSTATIQUE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
REMARQUE : THERMOSTAT NE COMMUNIQUE PAS AVEC LES RADIATEURS DU AU
CHANGEMENT DU BALLON D'EAU CHAUDE ÉCHANGEUR PAR UN BALLON D'EAU CHAUDE
BLINDÉ
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 14/02/25 a 14H32 M. E ROCHE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT028-Reglage/Program.thermostat élect.	1	40,00	40,00
	TOTAL H.T.			40,00
	T.V.A. a 10,00%			4,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			44,00

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.